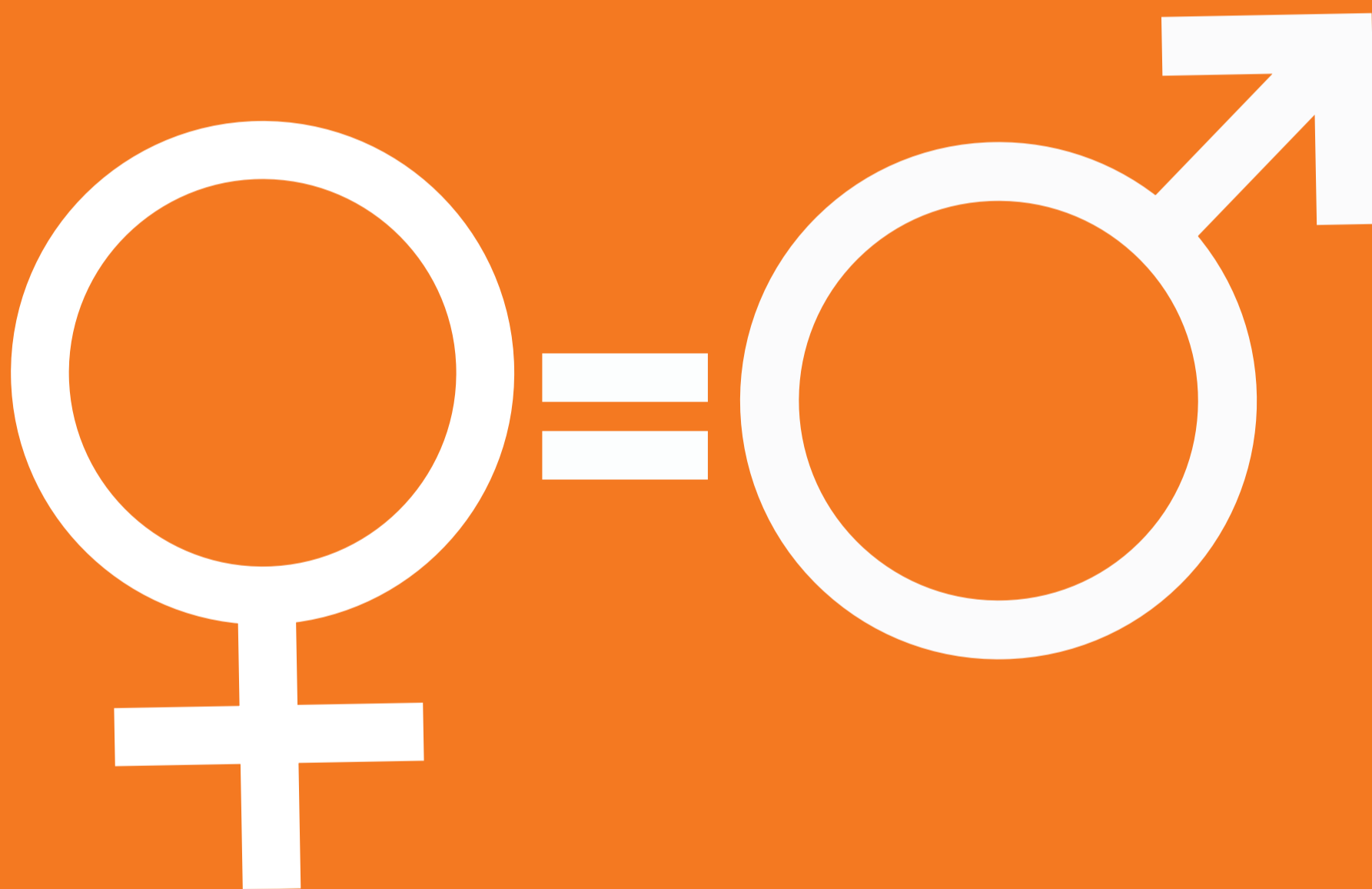


Avec un index de 89, l'ANFH démontre que l'égalité femmes-hommes est une réalité au sein de son organisation



Depuis le 1er mars, les entreprises de plus de 1000 salariés doivent publier leur Index de l'égalité femmes-hommes.

L'index permet à chaque entreprise de mesurer où elle se situe en matière d'égalité professionnelle, la note minimale attendue étant de 75/100.

Intégrée dans sa politique RSE, la réalité de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'ANFH vient d'être, à nouveau, démontrée par la publication de l'index national.

En obtenant 89 points (la moyenne nationale atteignant à peine 80), l'ANFH se situe parmi les meilleures en la matière.